

# actu **vérités**

## Espaces verts: l'entretien différencié

*Cette année verra arriver une véritable révolution dans l'entretien des espaces verts communaux. Fini les 25 à 30 tontes annuelles effectuées de façon homogène dans nos parcs! La couleur va revenir en force, avec les fleurs et les papillons. Démarrage au parc de Balaxert.*



*Edité par l'Administration  
municipale*

*Comité de rédaction :*

*M. Alain-Dominique Mauris*

*M. Jean-Claude Stevan*

*Mme Annette Girardot*

*Mme Malory Mex*

*M. Serge Guertchakoff*

*Pour tout contact :*

*Tél. 022 306 06 22*

*Fax 022 306 06 21*

*e-mail:*

*culture-information@vernier.ch*

*Mairie de Vernier*

*CP 520 - 1214 Vernier*

*tél. 022 306 06 06*

*Fax 022 306 06 60*

*Site Internet : www.vernier.ch*

*Prochain numéro:*

*Délai rédactionnel:*

*3 mars 2008*

*Parution: 31 mars 2008*

*Journal tiré à*

*16'500 exemplaires.*

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA  
sur papier couché mat 115 gr.*

## Sommaire



© LDD

P. 3

### Parcs et promenades

L'entretien différencié débarque à Vernier. Mais qu'est-ce au juste? «Entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que possible», se plaît à dire le responsable du service des espaces verts.



© LDD

P. 6

### Conseil municipal

Lors de la première séance de l'année, les hommes de la compagnie 51 sont venus assister aux débats. L'acquisition de matériel spécialisé était en jeu. Il en allait de leur mission.



© LDD

P. 12

### Fourchette verte

Les EVE du Lignon et des Avanchets ont obtenu récemment le label Fourchette Verte des Tout-Petits. Les restaurants scolaires ont acquis le label Fourchette verte junior en 2004.



© LDD

P. 14

### Spectacles tout public

Une comédie musicale fantastique, le nouveau spectacle de Sonia Grimm, du théâtre visuel et de la Commedia dell'Arte: des spectacles pour tous les goûts du 5 mars au 19 avril au Lignon.



© LDD

P. 17

### Prix Vernier jeunes auteurs

La Commune de Vernier ouvre la 13e édition de son concours littéraire de poésie, de contes ou nouvelles, destiné à encourager des jeunes auteurs.

# De la couleur au menu des espaces verts

*Avec la mise en place d'un entretien différencié selon les zones, la couleur est au programme dès 2008 pour le parc de Balexert et dès 2009-2010 pour les autres espaces verts.*

**L'**entretien différencié débarque à Vernier. Mais qu'est-ce au juste? "Entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible", se plaît à dire Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts. Dans les années soixante et septante, il existait une volonté du "propre en ordre". Le revers de cette politique était que tous les parcs étaient en fin de compte pareils. Ce ne sera plus le cas. "Nous allons nous adapter à l'identité de

chaque parc. Il s'agira de définir le rôle et la vocation de chaque espace vert selon le quartier dans lequel il se trouve. Une vocation de repos pour le parc de la Mairie par exemple ou de lieu de réunion de familles pour le parc Chauvet-Lullin", résume-t-il.

En Suisse romande, ce nouveau concept a débuté en 1991 à Lausanne. Cette "révolution silencieuse" aura mis un certain temps pour gagner du ter-



rain. La Ville de Genève s'y est mis récemment. "Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de parcs entretenus", tient à préciser le responsable. "Au contraire, certains seront même mieux entretenus, à la française. On pourra pratiquer la mosaïculture, par exemple. Car cette nouvelle méthode permettra de mieux répartir le travail sur l'année."

## L'écologie

Pourquoi vouloir sortir du tout gazon? "Il s'agit de redonner plus de droits à la nature. Une haie est par définition vivante, sauf quand elle est trop





*Nous allons semer des plantes à larges feuilles. La première année, cela ne sera pas très esthétique.*

taillée." Quand il s'agit d'une prairie, deux fauches par année suffiront. Quand l'on veut un gazon fleuri, on en fera six à huit. Et si l'on est prêt de jeux d'enfants par exemple, il faudra maintenir un gazon intensif, ce qui implique 25 à 30 tontes annuelles. Outre l'aspect écologique, il y a aussi l'aspect esthétique. "Ces dernières années, nous avons plutôt diminué les

plantations de plates-bandes de fleurs. La couleur va revenir." De quoi débanaliser les espaces verts stérilisés.

Pour parvenir à suivre cette nouvelle politique, il faut disposer de plans extrêmement précis. Pour ce faire, la commune dispose d'un crédit voté dans le cadre du budget 2008. Le Service des espaces verts a mandaté

une des rares entreprises suisses spécialisée dans l'entretien différencié, le bureau Biol Conseils.

Pour se faire, il faut d'abord effectuer des analyses de chaque espace vert: la fréquentation de la population (faible, moyenne, haute, etc.), la maintenance (combien de passages par année) et l'écologie (y a-t-il une valeur écologique du parc en question? Y trouve-t-on des plantes de la liste rouge?). Avec l'application conjuguée de ces trois critères, l'on obtient une carte. Ceci pour chaque lieu.

Concrètement, voici ce que cela donne avec le quartier de Balaxert, avec lequel il a été décidé de commencer. Il s'agit précisément de trois parcelles: l'école primaire, le parc et la promenade. Ainsi, en matière d'écologie, la parcelle de l'école indique que la zone du préau est logiquement sans valeur, la zone du parking des enseignants est par contre classée en haute valeur (sans doute du fait qu'elle est peu fréquentée).

La carte utilise de nombreuses couleurs. Chaque couleur correspond à un choix d'entretien différent. Ainsi, on distingue sur la parcelle de l'école de Balaxert quatre couleurs différentes, au lieu d'une seule auparavant. Quant à la promenade de Balaxert, une partie sera en gazon fleuri tandis que le talus sera laissé en prairie.

Ne souhaitant pas recréer un document, Jean-Marc Beffa a décidé de reprendre le manuel d'entretien de la Ville de Lausanne, suivant en cela la volonté de l'Union suisse des parcs et promenades (section romande) dans un souci de cohérence au niveau des communes romandes.

## Manuel d'entretien

Ce manuel possède des fiches d'entretien par couleur. Le bleu indique une zone boisée, le rose les massifs d'ornement, le bleu clair les fontaines et bassins, le vert pâle les prairies, le gris les revêtements imperméables ou encore le jaune les revêtements per-

méables. "L'entretien différencié couvre aussi les arbustes d'ornement ou encore le revêtement du sol des emplacements de jeux."

La fiche relative au gazon fleuri est d'une longueur usuelle de deux pages. L'une sert à définir ce que l'on veut

obtenir. L'autre à définir l'entretien requis. Dans le cas présent, quatre à huit tontes annuelles. Aucune tonte durant les mois de juillet et d'août.

"On peut introduire certaines espèces si nécessaire. Sans coup de pouce, cela prendrait cinq à six ans." La fiche

indique aussi ce qu'il ne faut surtout pas faire: pas de fumure (engrais), pas d'herbicides, pas d'arrosage, toujours pour le gazon fleuri.

La fiche du gazon intensif prévoit quant à elle 20 à 30 tontes annuelles, fumure régulière, herbicides selon besoin et arrosage si nécessaire.

"Le bas du parc de Balexert sera en gazon universel. Cela signifie qu'il sera enrichi d'engrais, alors que ce n'est pas le cas actuellement. L'entretien de cette zone sera donc augmenté. Par contre, d'autres zones de ce parc seront entretenues différemment.

Les semis pour les prairies se font en avril. "Nous allons semer des plantes à larges feuilles. Quand cela va germer, la première année, cela ne sera pas très esthétique. Cela ressemblera à des mauvaises herbes. Mais ensuite cela va devenir des fleurs. Ce qui signifiera le retour des papillons."

Le service des espaces verts va semer exclusivement des fleurs indigènes présentes naturellement à Genève, suite à une collaboration poussée avec le Domaine nature et paysage du canton. L'ortie va-t-elle être plantée ? "C'est une plante intéressante. Elle pourrait réapparaître dans un coin de parc ou dans des talus car 80% des papillons l'utilisent pour se reproduire. Il s'agit de la plante européenne la plus polyvalente."

Pour réussir cet entretien différencié, il faudra former le personnel. Des cours théoriques et pratiques seront mis sur pied. "La grande majorité (ndlr. Il y a 12 personnes pour l'entretien des espaces verts) souhaite participer activement à la mise en place. Il y aura un suivi scientifique de certaines parcelles. Car nous allons voir réapparaître spontanément des orchidées sauvages, par exemple." Pour redonner vie aux sous-bois, il faudra sans doute replanter des noisetiers et du lierre, entre autres.

Serge Guertchakoff



Fiche d'entretien par couleur du parc de Balexert  
Le bleu indique une zone boisée, le rose les massifs d'ornement, le bleu clair les fontaines et bassins, le vert pâle les prairies, le gris les revêtements imperméables ou encore le jaune les revêtements perméables.

**Conseil municipal > séance du 5 février 2008**

# Les pompiers dans l'oeil des élus

*Lors de la première séance plénière de l'année, les hommes de la compagnie 51 sont venus assister aux débats. L'acquisition de matériel spécialisé était en jeu. Il en allait de leur mission.*

Les pompiers sont dans la salle. Une dizaine de membres d'hommes du feu de la Compagnie 51 sont venus assister aux débats. Normal, l'un des objets figurant à l'ordre du jour les concerne au plus haut point. Il s'agit d'une délibération administrative (DA 082-07.12) intitulée "Crédit pour l'acquisition de véhicules pour la compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier". Celle-ci implique que le conseil municipal vote un crédit de CHF 800'000.- pour racheter d'occasion des camions qui, jusque là, appartenaient à l'armée. Cette dernière doit en effet se débarrasser de ces engins, armée XXI et économies obligent.

L'affaire est bonne, la valeur neuve de ces véhicules se monte à plus de 2 millions! Toutefois, en plus de l'acquisition de ces trois camions d'occasion, les pompiers ont également besoin d'un véhicule spécifique, dit tonne-pompe, qui coûte à lui seul CHF 500'000.--. Ces sommes peuvent paraître élevées mais elles se justifient car, rappelons-le, Vernier possède sur son territoire un grand nombre d'installations pétrolières d'où la nécessité de posséder du matériel performant afin de pouvoir intervenir rapidement et efficacement. Passée la présentation, tour à tour, les élus s'expriment. Sur le fond, rien

à dire. Toutes et tous sont totalement d'accord. L'utilité de munir la commune de matériel roulant efficace afin de palier à toute éventualité fait l'unanimité.

## Le chef du SIS fait causer

Sur la forme, en revanche, nombre de conseillers municipaux interviennent. Le chef du groupe UDC attaque d'emblée en s'en prenant aux commissaires qui, selon lui, "ont travaillé de manière non professionnelle et totalement inacceptable". L'élue agrarienne se justifie en accusant ses collègues de ne pas avoir reçu le lieutenant-colonel



Raymond Wicky, chef du Service d'incendie et de secours (SIS), comme c'était prévu.

Un conseiller municipal socialiste, membre de la commission "accusée", réagit alors en expliquant qu'ils connaissent la position du chef des pompiers genevois. De plus, pressés par le temps, l'armée souhaitant une réponse rapide, ils avaient suffisamment d'éléments en mains pour prendre leur décision. Un autre socialiste s'insurge à son tour: " Je trouve inadmissible d'être traité de bobet par un élu même pas membre de la commission". "Je n'ai traité personne de bobet, rétorque l'élu UDC. Je répète que je trouve le travail de la commission pas professionnel".

"Nous n'avons pas manqué de sérieux, explique à son tour un membre d'A gauche toute. D'autres intervenants sont venus témoigner et nous

avons pu travailler de manière efficace sur ce dossier." Ce à quoi un conseiller municipal ajoute: "Franchement, avec ou sans Wicky, la décision des commissaires aurait-elle été différente?"

### Le débat fait long feu

Le maire intervient finalement pour calmer les ardeurs et préciser que de nombreuses rencontres précédentes entre le lt-col Wicky et lui-même ont eu lieu et que, de ce fait, la mairie connaissait les besoins des pompiers.

Finalement, le débat fait long feu. Par 22 oui et 12 abstentions, les conseillers municipaux votent le crédit. Les pompiers verniolans ont regagné leurs pénates satisfaits. Ils pourront travailler avec du matériel ad hoc.

Didier Tischler

## Des transports publics presque gratuits

Suite à son dépôt l'an dernier, la pétition PE 005 - 07.06 "Pour des abonnements TPG moins chers pour les élèves scolarisés au CO", le Conseil administratif avait informé le Conseil municipal que les TPG avaient accepté de ne plus effectuer de contrôle d'abonnements dans les bus scolaires affrétés par la commune, rendant ainsi ces transports scolaires gratuits pour les élèves de Vernier. Or cette bonne nouvelle a toutefois créé une iniquité relevée par un élu d'A gauche toute. En effet, seuls les élèves effectuant le trajet Vernier Village - Cycle du Renard bénéficient de cette mesure, pas les autres. Dans une motion, le CM a donc demandé au CA de trouver une solution visant à supprimer cette inégalité de traitement.

Le débat sera relativement court. Seul un élu UDC propose de ne pas traiter cette motion et d'attendre le résultat des votations du 24 février sur la gratuité des transports publics, "ainsi les discussions seraient caduques. Et puis, il n'y a pas d'urgence". L'un des motionnaires rappelle qu' "il convient de rester réaliste (sous-entendant ainsi que l'initiative des communistes ne passera pas) et qu'il faut gommer cette iniquité". On en restera là, un libéral souhaitant "ne pas relancer un débat de commission en séance plénière".

Au moment du vote, la majorité des conseillers municipaux acceptent cette motion. Au Conseil administratif de jouer.

D.T.

## En bref

■ Les conseillers municipaux ont accepté à l'unanimité la Délibération administrative 010-07.06 intitulée "Cession à la commune de Vernier du réseau routier de la cité de Avanchets".

■ Le CM a voté un crédit de CHF 830'000.- pour les travaux d'aménagements routiers pour une meilleure desserte en transports publics de l'ouest du village de Vernier.

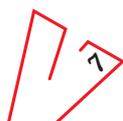
■ Les conseillers municipaux ont envoyé en commission des bâtiments la DA 104-08.02 relative à un crédit d'étude pour la construction d'un espace de vie enfantine à Vernier-Village.

■ La motion M 106-08.02 baptisée "Bonne conduite" visant à mettre en place des emplois estivaux pour le jeunes Verniolans a été envoyée en commission des finances.

D.T.

## Prochaines séances

11 mars et 15 avril 2008 à 20h30. L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)



# Conseil administratif

## > Election complémentaire

Le Tribunal administratif a déclaré recevables les recours déposés contre l'élection administrative complémentaire du 3 juin 2007 qui avait porté au Conseil administratif Thierry Cerutti, candidat du Mouvement citoyens genevois, devant le libéral Georges Zufferey.

Par un arrêt du 5 février dernier, le Tribunal administratif a annulé cette élection convaincu de la présence d'irrégularités électorales.

Selon nos informations, le MCG et Thierry Cerutti contestent cette décision et ont annoncé leur intention de faire recours auprès du Tribunal fédéral.

Pour l'heure, Alain-Dominique Mauris, administrateur délégué par le Conseil d'Etat, reste en fonction auprès des deux Conseillers administratifs élus.



© Magali Girardin

## Zoom sur...

### Jean-Bernard Billeter

#### Conseiller municipal, membre des Verts

**Quelle est votre passion ou hobby?**

Explorer des villes, de préférence à pied.

**Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?**

Des odeurs de ferme, de sous-bois et de bord de lac.

**Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?**

Les merles, les poules, les vaches, les mouettes.

**Avez-vous un rêve pour Vernier ?**

Que nos enseignants renoncent à se rendre à l'école en voiture et qu'on remplace leurs places de stationnement par des arbres.

**Quel est votre plat préféré ?**

Celui qu'on sert quand j'ai faim.

**Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?**

Dans la vie de tous les jours, mes

parents et mes proches, forcément! Pour le reste, j'ai plutôt été marqué par les connaissances scientifiques que j'ai pu acquérir à gauche et à droite. Et là, ce ne sont pas les personnalités marquantes qui manquent! Einstein reste l'une des plus impressionnantes.

Propos recueillis par S.G.

# Offres d'emploi

Nous recherchons pour le service des sports

## UN/E GARDIEN-NE DE PISCINE A 100%

### Votre mission

Vous serez chargé d'assurer la surveillance des utilisateurs des piscines communales, d'assurer la prévention des accidents et les premiers soins. Vous effectuerez l'entretien des locaux et des emplacements fréquentés par les utilisateurs, ainsi que des bassins en procédant aux contrôles sanitaires et techniques.

Ce poste implique un horaire de travail irrégulier comprenant des soirées, des week-ends et des jours fériés.

### Votre profil

Vous possédez un brevet SSS, ainsi qu'un certificat de réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Ponctuel, vous avez le sens des responsabilités.

### Votre personnalité

Vous êtes dynamique et appréciez le travail en équipe.

## UN/E CAISSIER-ERE - RECEPTIONNISTE A 50%

### Votre mission

Vous assurerez la vente des entrées et des abonnements au moyen d'une caisse informatisée ainsi que l'accueil, le conseil à la clientèle et la gestion des appels téléphoniques. Vous effectuerez environ 20 heures par semaine comprenant un week-end sur deux et des soirées.

### Votre profil

Vous êtes titulaire d'un CFC d'employé de bureau ou d'une formation jugée équivalente et êtes apte à travailler de manière autonome.

### Votre personnalité

Vous êtes ponctuel et avez une tenue irréprochable. Particulièrement à l'aise dans les contacts humains, vous faites preuve d'une excellente gestion du stress.

Les descriptifs de fonction peuvent être consultés sur notre site internet [www.vernier.ch/offres](http://www.vernier.ch/offres) ou obtenus au service du personnel de la mairie.

**Seules les candidatures adressées avec le formulaire "Demande d'emploi" seront prises en considération.**

Ce formulaire peut être obtenu sur notre site internet [www.vernier.ch/offres](http://www.vernier.ch/offres) ou au service du personnel de la mairie. Votre dossier complet doit nous parvenir **avant le 19 mars 2008**.

**Nos annonces s'adressent sans distinction aux hommes et aux femmes.**

Commune de Vernier - Service du personnel  
Case postale 520 - 1214 Vernier - Tél. 022 306 06 40



# C'est à lire près de chez vous

Les bibliothécaires vous proposent :

**La Mécanique du cœur,**  
de Mathieu Malzieu



Edimbourg, 1874. Jack naît le jour le plus froid du monde ; son cœur, qui en reste gelé, est remplacé par une horloge, obligeant Jack à éviter toute émotion et donc à ne jamais tomber amoureux sous peine de mourir. Et ce qui ne devait pas arriver arrive...

A mi-chemin entre l'Écume des jours de Boris Vian et Les Noces funèbres de Tim Burton, un roman infiniment poétique sur la passion amoureuse et la différence.

(L'auteur, chanteur d'un groupe célèbre et ami d'une chanteuse célèbre, a fait appel à un dessinateur de bande dessinée célèbre pour illustrer la couverture de son roman...)

**Les Plus beaux dimanches après-midi du monde,**  
présentés par Plonk & Replonk



Cartes postales détournées et mises en scène à partir de documents photographiques du début du 20ème siècle.

Pourvues de légendes incongrues, elles donnent lieu à des situations ou événements plus ou moins absurdes et impossibles.

Décalé, délirant et loufoque !

## L'heure du conte

**Bibliothèque des Avanchets**  
avec Florence Henry  
mercredis  
12 mars 2008  
à 14h00

**Bibliothèque de Châtelaine**  
avec Florence Henry  
mercredi  
12 mars 2008  
à 16h00



**Suite à la fermeture des portes du centre commercial à 19h30, la bibliothèque d'Avanchet fermera provisoirement à 19h15 le lundi.**

### AVANCHET

Centre commercial des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 21  
Tél. 022 797 05 55

Lundi : 15h45 - 19h15  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

### CHÂTELAINE

Avenue de Châtelaine 83a  
Tél. 022 797 16 82

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
14h00 - 18h00  
Jeudi : 16h00 - 20h00

### VERNIER

Maison Chauvet-Lullin  
Rue du Village 57  
Tél. 022 341 04 91

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 16h00 - 20h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

Prêt gratuit

# Sport d'élite : le règlement

Depuis 2007, la commune récompense une société ou un sportif, ayant son siège social, son domicile ou exerçant ses activités sur le territoire de Vernier, qui évolue dans l'élite de son sport.

Ce soutien discrétionnaire peut être versé en prestations en nature et/ou en subvention et est conditionné au respect de diverses exigences.

La requête de subvention doit être impérativement déposée au plus tard le 31 mai et contenir les explications

et/ou documents suivants :

- a) tout document sur la forme juridique (personne physique, personne morale, statuts, etc.) et les éventuelles dernières décisions sociales;
- b) un rapport d'activité avec mention des palmarès et attestation du niveau sportif;
- c) un rapport financier détaillé et complet (bilans et PP des trois dernières années, budget, etc.) tenu selon les règles de l'art;
- d) un exposé complet des motifs, incluant d'une manière exhaustive

les démarches entreprises pour trouver des financements, ainsi que leur résultat, et tout document relatif aux aides déjà perçues, convenues ou promises.

Cette adaptation au règlement apportera certainement une aide précieuse aux sportifs d'élite de notre commune. Les dossiers de demande de subvention sont à adresser à :

Mairie de Vernier,  
case postale 520, 1214 VERNIER

## Le SEVV informe

En accord avec le Domaine Nature et Paysage (DNP) l'alignement de 15 peupliers longeant l'avenue de Pailly au niveau de l'école de Balaxert sera remplacé prochainement par 9 tilleuls.

En effet, des problèmes mécaniques sur les branches issues de rejets font qu'un risque de rupture important existe. Dès lors, la chute de branches sur la route n'est pas à exclure. De plus, des blessures importantes sur les racines peuvent entraîner des pourritures sur ces dernières ainsi que sur les collets de ces arbres.

Les tilleuls présentent quant à eux l'avantage d'être résistants au milieu urbain.

Ainsi la commune de Vernier contribue au renouvellement de son patrimoine arboré pour les générations futures.



## Récup'

**Encombrants:** mardi 1er avril

**Métalliques :** jeudi 3 avril

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

Renseignements:

Centre d'entretien

022 306 07 00.



# Après les restaurants scolaires, les EVE récompensés

Le Service de la petite enfance a le plaisir d'annoncer que les Espaces de vie enfantine (EVE) du Lignon et des Avanchets ont obtenu récemment le label Fourchette Verte des Tout-Petits. De leur côté, les restaurants scolaires ont acquis le label Fourchette verte junior en 2004. Les institutions de Vernier contribuent ainsi à garantir une bonne éducation alimentaire auprès des enfants grâce aux éducatrices et éducateurs qui les entourent et les encouragent à manger de tout avec plaisir en appliquant les critères Fourchette verte.

Fourchette verte vise à **promouvoir une alimentation équilibrée consommée dans un environnement sain**. Elle s'inscrit dans le cadre de campagne de promotion de la santé et de prévention de certaines maladies (surcharge pondérale, certains cancers, maladies cardiovasculaires).

Fourchette verte s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent pas manger le repas de midi à domicile en proposant aux restaurateurs, gérants de self-service et cafétérias, cuisiniers de restaurants scolaires et institutions de la petite enfance de préparer des menus et des plats du jour répondant à des critères bien définis. **Les points forts de la cuisine fourchette verte** sont de préparer une grande portion de légumes crus et cuits, de cuisiner peu gras en utilisant des huiles riches en graisses favorables à la prévention de maladies cardiovasculaires, de contrôler les quantités de viande ou aliments équivalents riches en protéi-



*Le plaisir des yeux avant celui du palais.*

nes, de proposer des féculents à chaque repas en quantité correspondant à l'appétit de chacun. Le plus souvent possible, les restaurateurs préparent des légumes et des fruits de saison et de production locale.

Le label Fourchette verte se préoccupe de l'environnement des repas en donnant des garanties aux consommateurs. **Le critère " respect de l'environnement "** engage les restaurateurs et tous les cuisiniers à appliquer une hygiène des denrées et des locaux correspondant à la loi qui régit toutes les règles de protection des aliments. De plus, ils assurent aussi le tri des déchets. Enfin, pour le label s'adressant aux adultes, les restaurateurs garantissent un espace sans fumée

ainsi que l'offre de trois boissons sans alcool à un prix favorable selon la loi en vigueur.

Au fil des années, Fourchette verte a adapté le label à tous les publics en adaptant les critères alimentaires à l'âge et aux besoins des personnes concernées. Le label Fourchette verte des tout-petits, pour les enfants de moins de 4 ans, est adapté aussi à tous les repas consommés en crèche de la matinée au goûter, et le label fourchette verte junior pour les enfants de 4 à 15 ans a été adapté aux besoins de chacun selon l'âge.

**Les buts** de Fourchette verte sont d'initier et d'encourager les enfants - et tous les publics - à **adopter des**



**comportements alimentaires sains et à augmenter leurs connaissances en alimentation.** De plus, l'éducation au goût joue un rôle tout aussi majeur. Ne dit-on pas que l'on commence à manger avec les yeux ? Offrir un plat sain, coloré, odorant et bien présenté est une condition pour éveiller l'appétit et provoquer l'envie, d'autant plus lorsqu'il est savoureux. Fourchette verte s'engage chaque année dans la semaine du goût.

Créé en 1993 par le Département de l'économie et de la santé, le label est géré depuis 1996 par l'association Fourchette verte - Genève, toujours soutenue par le même département. Pour les Espaces de vie enfantine et les écoles publiques, le service de santé de la jeunesse du Département de l'instruction publique assure les labellisations et le suivi des institutions en lien avec l'association.

Enfin, Fourchette verte s'est étendue aux autres cantons romands et au Tessin qui se sont réunis en une Fédération Fourchette verte Suisse, elle-même soutenue par Promotion Santé Suisse. Pour en savoir plus : [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch).

En cas de non respect des critères, le label peut être retiré à tout moment. Nos établissements de la petite enfance et les restaurants scolaires s'engagent donc à proposer des menus variés et équilibrés dans la composition en respectant la qualité et les quantités nutritionnelles. Ainsi les cuisiniers doivent soumettre régulièrement les menus à la diété-

cienne du service Santé Jeunesse qui les valide. Ci-dessous, voici un exemple de menus proposés dans les restaurants scolaires.

**Du 28 janvier au 1er février 2008**

**Lundi**

Salade verte, carotte, chou blanc  
brochette de crevettes au gingembre,  
pousses de soja et  
petits oignons chinois, riz parfumé,  
yaourt aux fruits

**Mardi**

Salade verte et tomate,  
paupiette de lapin(hon),  
polenta et pois mange-tout,  
Paris-Brest

**Jeudi**

Pain aux céréales et vache qui rit,  
navarin d'agneau(nz) printanier,  
pomme fondante,  
jardinière de légumes,  
orange

**Vendredi**

Potage aux légumes, boulette  
végétale au coulis de légumes,  
pilaw de boulghour,  
salade de fruits

Les habitudes et les comportements alimentaires s'acquièrent dès le plus jeune âge, il est donc important de les promouvoir dans nos établissements afin de faire découvrir aux enfants les plaisirs d'une alimentation saine et équilibrée.

Afin de présenter la richesse de la Fourchette Verte et d'aborder toutes les questions autour de l'alimentation des enfants, le Service de la petite enfance vous invite à

une soirée publique

**"Manger au restaurant scolaire...  
c'est trop bon "**

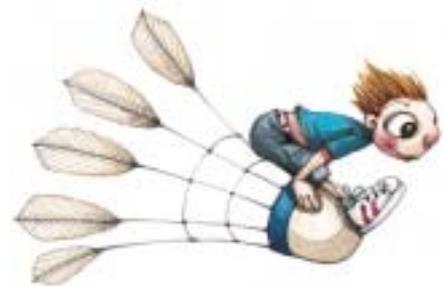
**le 15 avril 2008 à 20h à l'aula de l'école des Ranches.**

## Ecole de badminton

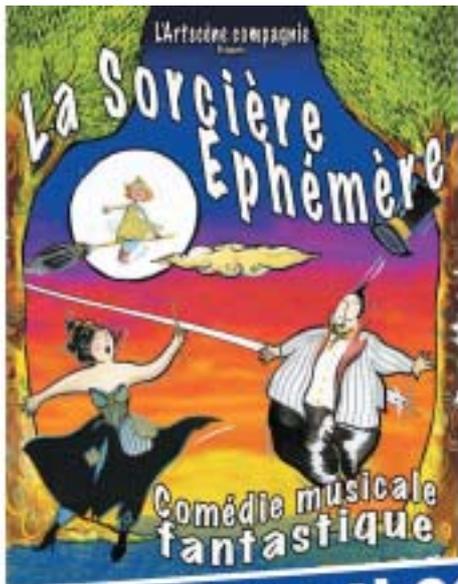
La prochaine période des cours de badminton pour enfants (de 9 à 15 ans) aura lieu les **mercredis de 14h à 16h du 26 mars au 11 juin 2008**

Renseignements et inscriptions :  
Tennis d'Aire, Chemin des Lézards  
17, 1219 Aire, tél. 022 796 21 98

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés.



# Un printemps animé à la Salle des fêtes du Lignon



**15 MARS à 16h30**

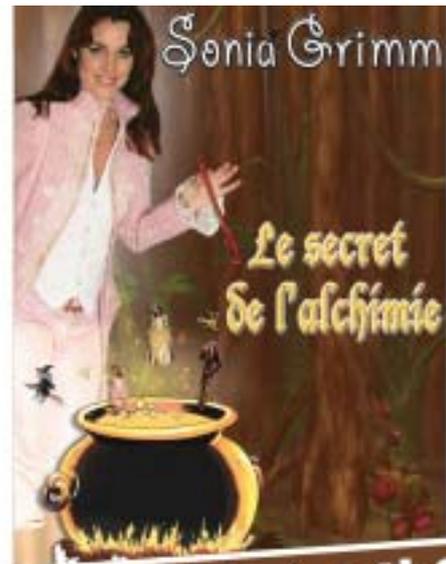
Nominé pour le Molière du spectacle jeune public 2008

*Un spectacle magique à consommer sans modération*

Ephémère vit au fond de la forêt, près du lavoir aux orchidées, avec sa bonne Marâtre Germione Brocélius. Nos deux sorcières vivent dans la misère car le commerce de sortilèges n'est pas florissant. Un jour, Jean Frédéric Dutroc, un industriel au bord de la ruine se rend chez nos sorcières. Il veut faire ensorceler un concurrent déloyal et leur promet une énorme somme d'argent. Malheureusement, rien ne se passe comme prévu. Nos héroïnes réussiront-elles à redresser la situation ?

La Sorcière Ephémère peint une critique ironique de notre société de consommation : le pouvoir, l'argent, l'amour et la peur s'emmêlent au rythme d'envoûtantes mélodies. Une impressionnante palette d'effets spéciaux vous emporte dans un monde féerique.

Comédie musicale fantastique  
Tout public dès 6 ans, durée 1h15



**5 et 6 AVRIL à 16h30**

Depuis la sortie de son premier album en juin 2004, Sonia Grimm est la nouvelle artiste pour enfants la plus plébiscitée en Suisse romande.

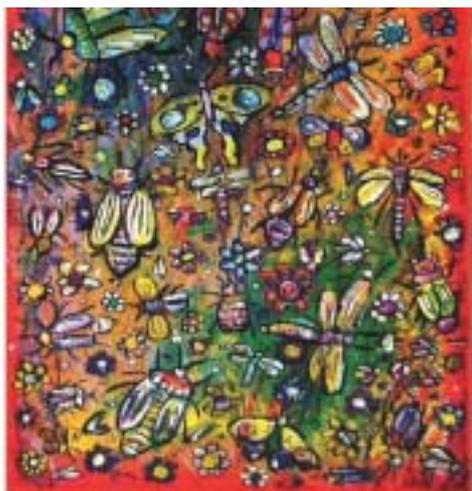
Après " Mon livre de contes " en mars 2007, la voici de retour au Lignon avec son tout nouveau spectacle " Le secret de l'Alchimie ".

De drôles de personnages dans un très vieux grenier. Le gentil petit soldat de plomb et son ami découvrent par hasard un ancien parchemin... Celui-ci renferme un mystérieux secret qu'ils ne sont hélas pas en mesure de déchiffrer !

Venez aider nos deux petits amis à percer cet étrange secret.

Laissez Sonia vous guider à travers une histoire tendre et colorée pleine de charme et de surprises... et découvrez les chansons de son quatrième album " Je t'aime tant ".

Spectacle musical inédit  
Tout public dès 2 ans, durée 1h



LE STAGIONI DI PALLINA

**9 AVRIL à 15h30**

Prix ETI-Stregagatto 2004, comme meilleur spectacle pour l'enfance

*Comme la foudre est rendue facile aux enfants grâce à des mots gentils la vérité doit éblouir graduellement ou bien tout homme serait aveugle.  
Emily Dickinson*

Je prends une balle rouge et je la lance en l'air ! Elle saute, frappe, rebondit puis finit dans l'eau. L'eau d'un fleuve, l'eau d'un lac, l'eau de la mer... splash !

Un plongeur dans l'atelier d'un peintre. Comment un dessin naît-il ? On choisit d'abord la couleur ou bien on se laisse transporter par la forme ? Et puis, il suffit d'attendre, l'histoire prend vie toute seule, elle se développe en même temps que les images. Pallina se transforme et joue, change de taille, de forme et de couleur, devient poisson, fleur, caca, ver, poussin, flocon de neige.

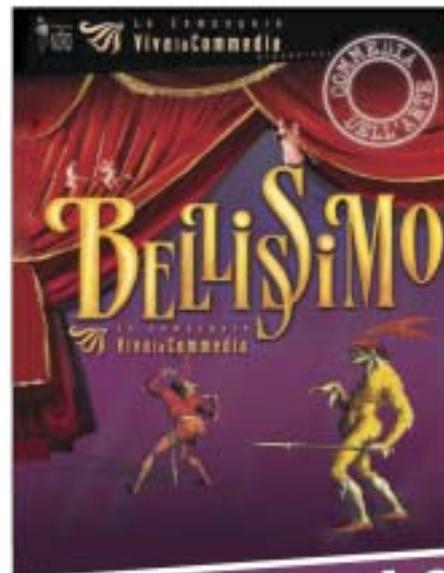
Une actrice raconte, elle danse à l'intérieur d'un espace où un peintre, avec de l'eau et des couleurs, crée des images qui sont projetées sur un fond en tulle blanc.

La musique suit le rythme du récit et provoque l'actrice, taquine le public avec des mélodies ironiques, drôles et inattendues, elle unit avec magie les images à la voix qui devient un guide à l'intérieur d'un monde de formes et de couleurs créé par Dario Moretti.

Le spectacle s'inspire d'une poésie de Emily Dickinson, il a été conçu et réalisé pour satisfaire les exigences et l'intérêt des enfants les plus petits.

Théâtre visuel et narration

Tout public dès 2 ans, durée 45 min.



**19 AVRIL à 16h30**

Avec son accent italien à couper au couteau Dario Fo dit " Il y a deux formes de théâtre ; le théâtre tragique et le théâtre comique. Le théâtre tragique est quelque chose de formidable : on envoie des images aux spectateurs et comme par magie, ces images se transforment en eau, en larmes qui coulent sur les joues et s'évanouissent dans la nature... Le théâtre comique fait rire le spectateur et à chaque fois que le spectateur rit, c'est comme si l'on plantait dans son crâne un clou de conscience, ce clou va rester toute sa vie, et toute sa vie il va se souvenir ce sur quoi il a ri et il va y réfléchir... "

Retrouvez le comique, l'énergie et la féerie de la Commedia Dell'Arte dans ce tout nouveau spectacle, qui mêle chants, danses, combats, masques, costumes d'époque, pantomimes, acrobaties et improvisations. Joséphine, la femme de Pantalone vient d'être libérée des prisons turques mais elle n'a qu'une envie, retrouver l'homme qu'elle aime: Orazio.

Un scénario All'improvviso dans la pure tradition de la Commedia dell'Arte. Tout public dès 6 ans, durée 1h30

#### Salle des fêtes du Lignon

place du Lignon 16, Le Lignon - Genève  
Bus 7, 23, 27, 51 - Arrêt Cité Lignon

#### Vente billets : Stand Info Balexert et à l'entrée

Tarifs : Enfant CHF 9.- ; adulte CHF 14.-  
Carte Gigogne CHF 3.- de réduction sur le tarif enfant

**Renseignements : Service de la culture 022 306 07 80**

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## ENVELOPPEMENT D'ARGILE OCÉANIQUE

Nous vous garantissons une perte d'au moins  
**15 cm**  
en contour du corps, au cours du premier  
traitement complet.

**Sinon, vous ne payez pas!**

Téléphonez dès maintenant au

**022 782 06 30**



Une méthode totalement naturelle et efficace pour mincir, éliminer les toxines du corps, nettoyer la peau en profondeur et la rendre plus ferme. Vous pourrez déjà voir et sentir la différence après le premier traitement.

### AUTRES SOINS :

Luxopuncture  
Electro-stimulation  
Palper-Rouler  
Suivi alimentaire

Espace Isabel

58, av. de Vaudagne  
1217 Meyrin

Douleurs Articulaires  
Allergies  
Dépressions  
Fatigue

Pensez aux thérapies naturelles

Martine Gaillard  
CABINET DE NATUROPATHIE  
39, Avenue du Lignon  
Tél. 022 743 00 82  
www.sanature.ch  
mail : info@sanature.ch

Plutôt que des somnifères,  
prenez nos fenêtres  
antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur  
n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

Votre spécialiste:

Robert Vuillaume SA  
Menuiserie - Charpente  
Route de Montbœufy 13  
1214 Vernier  
Tél. 022 796 94 50  
www.vuillaume.ch

EgoKiefer  
Fenêtres et portes

## DÉPÔT - VENTE Second Hand

Vêtements &  
accessoires de marques

Mesdames,  
Habillez-vous chic à des prix sympas  
pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moise-Duboule 3-5

1209 Petit-Saconnex

# IMPÔTS

Un souci ?

Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 70.-- frs à 100.-- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat

61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022.796.37.81 (de 9h à 19h)

Givaudan®  
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

# Prix Vernier Jeunes Auteurs: l'édition 2009 est lancée

*La Commune de Vernier ouvre la 13e édition de son concours littéraire de poésie, de contes ou nouvelles, destiné à encourager des jeunes auteurs.*



Créé en 1983 et ouvert à tous les jeunes Suisses romands de 16 à 25 ans, le prix littéraire de Vernier a vu pour la première fois en 2007 trois jeunes Verniolans récompensés.

**La date de clôture de ce concours est fixée au 30 septembre 2008** (date du timbre postal faisant foi).

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces.

Les textes primés seront édités en recueils aux Editions Le Miel de l'Ours. La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2009.

## REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés en Suisse romande. Il couvre deux catégories d'âge :

- A) 16-20 ans:  
nés entre 1988 et 1992
- B) 21-25 ans:  
nés entre 1983 et 1987

2. Les genres suivants font l'objet du concours :
  - 1) conte ou nouvelle
  - 2) poésie

L'œuvre présentée doit être inédite, écrite en français, sans illustration, format A4.

- Conte ou nouvelle : 10 pages
- Police: Arial 11, interligne: 1,5
- Poésie: 10 poèmes ■ Vers libres ou classiques, prose poétique.

- 3a. Les textes, rédigés sur support informatique, doivent parvenir en 3 exemplaires papier. Joindre le CD.

**A faire figurer sur la page de garde séparée :**

- Catégorie et Genre

- Nom
- Prénom (préciser féminin / masculin)
- Adresse complète
- Date de naissance complète
- Coordonnées téléphoniques
- E-mail
- Titre de l'œuvre présentée

- 3b. Le nom de l'auteur doit figurer exclusivement sur la page de garde.

- 3c. Seul le titre de l'œuvre doit figurer en tête de texte.

4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'œuvre. Ses décisions sont sans appel. Les écrits ne sont pas restitués aux auteurs.

5. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas aux présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.



# IKEA

## Les raisons qui interdisent au Conseil administratif d'accorder le droit de superficie à Ikea

Dans la séance du 18 mai 2004, le Conseil municipal a voté une résolution qui autorise le Conseil administratif à n'accorder le droit de superficie à IKEA qu'à la condition impérative suivante :

- *" Obtenir de l'Etat de Genève une solution en matière de circulation et d'accessibilité aux commerces, applicable dès le début de la construction du bâtiment, qui péjore le moins possible la charge de trafic (...) pour équilibrer les mouvements de trafic et décharger le chemin de la Croisette. "*

**Le groupe libéral**, rejoint enfin par les Verts, constate que cette condition n'est pas remplie et que les autorités cantonales ne prennent pas en compte les intérêts des Verniolanes et des Verniolans. Ainsi, le Conseil administratif ne peut en aucun cas engager sa signature dans un sens favorable à

IKEA , sans bafouer la volonté du Conseil municipal.

Toute personne sensée ne peut accepter une péjoration de la qualité de vie des habitants, en acceptant les 5200 passages supplémentaires engendrés par l'implantation d'IKEA. **Le groupe libéral** refuse l'augmentation des nuisances et de la pollution de l'air dans le secteur de la Croisette où les valeurs limites sont déjà atteintes.

L'office cantonal de la mobilité refuse de voir la réalité en face et se cache derrière des concepts qui ne " tiennent pas la route " .

Il accepte en effet que la régulation du trafic se fasse en fonction des besoins d'IKEA et ceci au détriment des habitantes et des habitants de Vernier, des entreprises de la "zone industrielle Meyrin-Satigny" et de leurs employés.

**Le groupe libéral** s'insurge devant l'appropriation du domaine public par une entreprise privée.

Il fait confiance au Conseil administratif qui, pour rester crédible, saura et devra défendre avec vigueur les intérêts de la commune.

**Le groupe libéral**, en interpellant une seconde fois le Conseil administratif, lui a proposé d'effectuer une simulation grandeur nature de l'arrivée d'IKEA. Pour se faire une idée de l'impact réel, il suffit d'interrompre 30 fois par heure le trafic à la hauteur du chemin de la Croisette entre 16 heures et 19 heures.

Ainsi chacun pourra percevoir les bouchons interminables qu'il faudra subir, si le géant suédois s'implante à Vernier, lorsque les clients voudront quitter le parking (5200 trajets journaliers).

**IKEA : UN ACCORD AUJOURD'HUI, DEMAIN LA CHIENLIT.**

Pour le groupe libéral  
Pierre Ronget

Si vous êtes intéressé(e) par la vie politique de votre commune  
si vous désirez soutenir concrètement l'action des élu(e) s libéraux,  
adhérez à

**L'Association libérale de Vernier,**  
Case postale 374-1219 Châtelaine  
e-mail : [liberal-vernier@bluewin.ch](mailto:liberal-vernier@bluewin.ch)

**LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT**

*Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier*



Case postale 721  
1214 Vernier  
[www.pdc-vernier.ch](http://www.pdc-vernier.ch)

# La démocratie bafouée

La démocratie a du plomb dans l'aile à Vernier.

Souvenez-vous, en mars 2007, la gauche (AGT, PS et Verts) a acquis 54% des sièges au **Conseil municipal** (pouvoir législatif), alors qu'elle avait obtenu 49% des suffrages ! Obtenir une majorité avec une minorité, la faute au parti radical qui n'a pas atteint le quorum de 7%, nous a répondu le service des votations. Allez comprendre alors la portée des apparentements pourtant souscrits par l'Entente ! Le PDC en est resté là, même si son impression était et reste que la volonté populaire est pour le moins déformée.

Le 29 avril 2007, par une liste commune, le PS et les Verts placent leurs candidats au **Conseil administratif** (pouvoir exécutif). Pour le 3ème membre, une élection complémentaire est nécessaire. Son résultat du 3 juin 2007, l'élection du représentant du MCG, sera cependant suspendu par

le Conseil d'Etat, lequel nomme un administrateur provisoire. Depuis lors, notre commune est ainsi dirigée boiteusement puisqu'un administrateur, au-delà de ses qualités certaines, ne peut insuffler un élan politique à une commune qu'il ne connaît pas.

Le PDC s'est déjà offusqué des nominations imposées par les deux seules politiques du Conseil administratif, en particulier à la FMCV, en l'absence d'un représentant des 51% des personnes n'ayant pas voté aux municipales pour leurs groupes.

Le 5 février, après plus de huit mois de vaine attente, **le PDC a soumis au Conseil Municipal une résolution**, soit une déclaration, pour sensibiliser et prier les autorités cantonales de prendre enfin une décision en rétablissement des droits démocratiques.

Ô comble d'arrogance, le PS et les Verts s'y sont opposés - en vain puis-

qu'elle a été adoptée -eux qui pourtant martèlent à l'envi la suprématie des droits populaires. ***La possession du pouvoir corrompt inévitablement la raison (Emmanuel Kant).***

Vous le savez, le Tribunal administratif a enfin rendu son verdict : les élections sont annulées. Prenez le temps de lire cet arrêt ([justice.geneve.ch/jurisprudence/TA](http://justice.geneve.ch/jurisprudence/TA)) pour découvrir les méthodes pour le moins singulières employées par certains pour la traque aux voix. Un recours au Tribunal fédéral est déjà annoncé, ce qui ne fera que retarder la nomination du 3ème conseiller administratif.

Ces constats sont amers. Quel qu'en soit le dénouement, la démocratie a été et est bafouée.

Et l'image de Vernier davantage ternie!

Le PDC le déplore et se battra pour défendre une politique respectueuse.

Yves Magnin, Conseiller municipal  
[magnin@etude2rotisserie.ch](mailto:magnin@etude2rotisserie.ch)

Pierre Terry, Conseiller municipal  
[pierre.terry@vernier.ch](mailto:pierre.terry@vernier.ch)

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





# 8 mars 2008: Journée internationale des femmes

Curieusement, alors que notre pays, la Suisse, fait partie des tout premiers pays qui ont introduit le suffrage universel masculin (le 2ème après la France en 1848), et qu'il ait connu une forme de démocratie directe fort ancienne dans certains cantons alpins, il est le dernier des pays industrialisés à système démocratique à avoir accordé le droit de vote aux femmes. En effet, ce n'est qu'en 1958 que la commune de Riehen est devenue la première commune de Suisse à instaurer le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes; le canton de Genève a suivi en 1960. Au niveau fédéral ce n'est qu'en 1971 que les femmes ont enfin pu voter et devenir éligibles.

Ces acquis sont les résultats d'une longue lutte de femmes et d'hommes courageux de notre pays; ils sont absolument nécessaires au bon fonctionnement de notre société.

La parité politique découle de cette lutte, ainsi qu'on a pu le constater lors des dernières élections du Conseil fédéral.

Cependant, dans d'autres domaines et à d'autres niveaux, la parité est loin d'être acquise.

A Genève, par exemple, lors des élections du Conseil National de 2007, 36% seulement des candidats étaient des femmes, c'est-à-dire moins qu'en 2003.

En ce qui concerne Vernier, même si notre commune s'en sort assez bien avec environ 30% de conseillères municipales pour la nouvelle législature, et environ 50% de représentantes au bureau du CM, nous sommes loin du compte.

Bien que les femmes verniolanes soient très engagées dans la vie associative, il reste un effort considérable à faire au niveau politique. La politique locale est partie intégrante de notre quotidien.

**Les Vert-e-s invitent donc chaleureusement toutes les femmes à participer plus activement à la vie politique, afin d'atteindre la parité.**

Les femmes peuvent et doivent jouer un rôle important dans le développement de notre commune et de notre environnement.

Pour information: **Café vert tous les samedis de 11h00 à 12h00. à la boulangerie du centre commercial du Lignon.**

Contact:

Leyla Ahmari

Coprésidente des Verts de Vernier  
Conseillère municipale  
078 913 58 17  
leyla.ahmari@vernier.ch

Maja Lüscher  
Membre des Verts Verniolans  
079 637 40 70  
maja.luscher@dfinet.ch



# Le camion-pompier de la discorde...

## ou comment la droite et l'UDC refusent de garantir la sécurité des citoyen-ne-s de la commune



On pouvait penser que l'achat de nouveaux camions d'intervention pour la compagnie 51 de Vernier allait passer comme une lettre à la poste lors du dernier Conseil municipal du 5 février mais, au lieu de cela, nous avons dû assister à un vote gauche-droite. Notre majorité a fait le reste.

Sur le territoire de la commune de Vernier, les citernes d'hydrocarbures ont nécessité la mise en place d'une unité d'intervention spécialisée dans la lutte contre les sinistres spécifiques aux risques générés par ces installations. A ce titre, l'armée, qui avait

pour mission de défendre et d'assurer la pérennité de fonctionnement des réserves stratégiques nationales d'hydrocarbures en cas de conflit, s'est équipée d'un important matériel, et notamment d'une série de véhicules d'extinction appelés "Train d'Extinction de l'Armée" (TREXA). En juin 2007, l'armée a écrit à la commune pour l'informer de

l'intention de la Confédération de se séparer du parc de véhicules basé sur Vernier et constitué d'un véhicule d'extinction (tonne-pompe), d'un véhicule pourvoyeur (matériel) et d'un véhicule de lutte contre les hydrocarbures, le tout pour une valeur globale à neuf de CHF 2'350'000 cédé à CHF 186'300, soit une économie de plus de 2 millions de francs !

Ces véhicules sont non seulement utiles mais indispensables au bon fonctionnement de la compagnie 51 car ils sont utilisés pour l'ensemble des sinistres qui se déclarent sur notre commune et pas uniquement pour

ceux qui sont liés à l'exploitation des sites pétroliers.

Cependant, le tonne-pompe TREXA est trop large et trop long pour pouvoir accéder à certains endroits de la commune, comme par exemple aux Avanchets. Dès lors, il est nécessaire d'acheter également un tonne-pompe urbain de plus petite dimension d'une valeur à neuf de CHF 500'000. Cet achat est par ailleurs recommandé par le Service d'Incendie et de Secours de Genève. Mais l'Entente et l'UDC, emmenées par le PDC, ont estimé que la dépense était superflue. Pour nous et nos partenaires de l'Alternative, un seul camion tonne-pompe n'est toutefois pas suffisant pour une population de 32'000 habitants. Que se passerait-il si ce camion tombe en panne ou si deux sinistres se déclarent en même temps ? De plus, l'incendie de Buncefield (UK) en 2005, site bien plus petit que le site de Vernier, nous incite à être très prudents vu les moyens colossaux nécessaires en cas d'incendie d'hydrocarbure. Sur ces éléments, la droite est pourtant restée sans réponse.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: [www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch)  
**Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

# Citoyennes, citoyens de Vernier, ne soyez pas dupes!

## Thierry Cerutti est victime d'un règlement de compte politique !

Suite à l'invalidation de l'élection au Conseil administratif de Vernier de Thierry Cerutti, nous publions le communiqué officiel du MCG cantonal daté du 7 février. Elu à une très large majorité de 184 voix, il se retrouve attaqué par une alliance contre-nature des roses, verts et libéraux. Au mépris des valeurs démocratiques les plus élémentaires.

Le Tribunal administratif a pris la lourde décision politique d'invalider les élections administratives de Vernier. Vu les pièces versées et le contenu juridique du dossier, il ne fait aucun doute qu'en pareille situation, cette élection n'aurait jamais été invalidée si elle n'avait opposé que les partis qui se partagent habituellement les trois pouvoirs (judiciaire, exécutif et législatif).

Sur le plan pénal, ce dossier a également été instruit par un juge clairement politisé puisqu'il s'agit d'un ancien élu socialiste dans une commune genevoise jusqu'à la dernière législature, soit un allié objectif des pseudo plaignants. Ce juge bloque délibérément le dossier pénal depuis 8 mois en inventant des actes judiciaires. Cette manière de faire est totalement anti-démocratique et surtout va coûter une petite fortune à la collectivité.

La juridiction qui rend cette décision (le Tribunal administratif) est la même,

sous la même présidence socialiste, que celle qui s'est opposée au renvoi de la fonction publique d'un enseignant prônant la lapidation des femmes adultères ce qui sont des valeurs en totale contradiction avec les droits de l'homme. On comprend que cette orientation politique de la justice genevoise ne peut que la conduire à la dérive.

**Le MCG est la victime expiatoire d'une machination politique qui ne grandit certainement ni les formations politiques, ni les hommes et femmes qui y ont prêté main forte.**

Quant à Thierry Cerutti, il conteste cette décision politique - et non pas judiciaire - et demande que soient respectés les électeurs de Vernier qui lui ont apporté leur soutien et confiance à une très large majorité. Pour lui, sa campagne a été propre et dynamique, faite dans le respect, malgré une campagne de dénigrement sans précédent orchestrée par des ennemis politiques.

Thierry Cerutti remercie les nombreux citoyennes et citoyens qui lui témoignent leur confiance.

*Le MCG vous invite à vous rendre sur le blog [www.monblog.ch/thierrycerutti/](http://www.monblog.ch/thierrycerutti/) et de laisser vos commentaires :*

**Le MCG est actif au Conseil municipal de Vernier**

Nous agissons pour vous en déposant deux textes importants :

1. **Aider les jeunes à trouver un emploi.** La commune doit agir en faveur de l'emploi des jeunes, pour les aider à s'insérer dans la société. Nous demandons des actions concrètes, en relation avec les associations professionnelles et les divers partenaires de la formation.

2. **Parlement des jeunes.** Pour lutter contre l'abstentionnisme, nous demandons d'étudier la création d'un nouveau Parlement des jeunes à Vernier. Il est important que tous participent.

**Le prochain CONSEIL ADMINISTRATIF POPULAIRE aura lieu le lundi 10 mars 2007 à 20h00 à la brasserie du Lignon au Centre commercial du Lignon**

Nous l'avons promis lors des campagnes électorales qui nous ont conduits aux affaires municipales, nous voulons être à votre écoute pour agir et non discourir. Vous avez donc, en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions ou de nous contacter en nous envoyant un message à notre adresse e-mail: [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

Toute la section du MCG de Vernier vous adresse à toutes et à tous, ses cordiales salutations.

*Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier*

# Errare Humanum est perseverare diabolicum

(il est humain de se tromper, persévérer est diabolique)

Ainsi pourrait-on résumer l'attitude du Conseil d'Etat et de certains élus communaux par rapport au projet Ikea. En effet chaque jour apporte son lot de preuves ; il est irréaliste de vouloir implanter un centre commercial à la Croisette et qui ne fonctionne que grâce aux voitures de ses clients. Imaginons ensemble ce que représenterait le 85 % des véhicules sortant d'Ikea par le chemin de la Croisette avec 2 pistes (en surface) en direction de Châtelaine ! Si vous avez de la peine à vous en rendre compte, allez vous promener du côté d'Aubonne.

Le conseil administratif, dans le cadre de l'étude d'impact environnemental, a indiqué au conseil d'Etat quelles étaient, entre autres, les exigences communales à prendre en compte pour essayer de rendre le projet un peu plus acceptable :

- **Respecter** la délibération du conseil municipal du 18 mai 2004 (32 oui et 5 non) autorisant le conseil administratif à octroyer un droit de superficie qu'à la condition qu'il obtienne une solution qui pèjore le moins possible la charge de trafic actuelle (c'était en 2004 avec les chiffres 2002 ! ) sur la route de Vernier en préconisant notamment une sortie permanente du magasin sur la route de Pré-Bois, de préférence souterraine, et l'utilisation des bretelles autoroutières

de la route de Meyrin, pour **équilibrer** les mouvements de trafic et décharger le chemin de la Croisette.

- **Créer** des couloirs réservés aux bus sur toute la route de Vernier (c'est le seul moyen efficace pour permettre aux habitants de Vernier d'aller en ville autrement qu'en voiture; tout comme les 9500 travailleurs de la ZIMEYSA qui forment malgré eux le gros des colonnes de voitures bloquant les entrées et sorties du village).

Qu'a fait le Conseil d'Etat suite aux demandes communales : le 28 décembre il autorise la construction par publication dans la Feuille d'Avis Officielle, en acceptant que le 85 % des sorties se fassent par le chemin de la Croisette ! **Cela représente plus de 20 interruptions complètes de trafic dans les 2 sens sur la route de Vernier, par heure, 8 heures par jour !**

S'agissant des transports publics en sites réservés : Néant ; de l'amélioration des fréquences du RER : Néant, etc.

Il est nécessaire de rappeler que les chiffres relatifs au trafic mentionnés dans l'entier du projet remonte à 2002 alors que les comptages autoroutiers en direction de la France - déterminants pour le projet Ikea - entre Vernier et Bernex indiquent en 2007 une augmentation de ce dernier de 15 %.

Encore plus significatif, entre 17h00 et 18h00, le nombre de jours pendant lesquels le trafic autoroutier en direction de la France était supérieur à 4000 véhicule / heure, en 2002 : 40 jours ; en 2007 : 89 jours. Pour en terminer avec les chiffres, il est admis qu'une autoroute atteint ses limites avec 65'000 véhicules par jour ouvrable moyen ; en 2007 on se situe à 70'000 véhicules !

Pour la route de Vernier les chiffres sont encore plus vertigineux ! On comprend pourquoi l'Etat (et son Office Cantonal de la Mobilité - OCM) ne veut pas actualiser les chiffres du trafic dans le cadre du centre commercial Ikea...

Voilà en résumé pourquoi ce projet n'est pas acceptable. Face au mépris de l'autorité supérieure seule la fermeté s'impose. Les yeux commencent à s'ouvrir... la vérité apparaît au grand jour. Le cap est fixé ; gardons-le et faisons preuve de ténacité.

En politique, il est peut être difficile pour certains de reconnaître leurs erreurs ; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Le Comité

Association des Intérêts  
de Vernier -Village (AIVV)  
CP 434 - 1214 Vernier



# ACTIONS PÉCIALE

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Ouvrons la voie

## Action spéciale sur les obligations de caisse

### Placements à terme/Obligations de caisse

Depuis de très nombreuses années, Raiffeisen vous offre des produits sûrs, fiables et attrayants. Nous avons le plaisir de vous proposer aujourd'hui des conditions particulièrement avantageuses. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations: nous sommes à votre disposition !

### Placements à terme / Obligations de caisse à taux préférentiels

Taux en vigueur au 18.02.08		Offre spéciale + 1/4 %	
2 ans	2,375%	+ 0,25%	<b>2,625%</b>
3 ans	2,375%	+ 0,25%	<b>2,625%</b>
4 ans	2,500%	+ 0,25%	<b>2,750%</b>
5 ans	2,625%	+ 0,25%	<b>2,875%</b>
6 ans	2,625%	+ 0,25%	<b>2,875%</b>
7 ans	2,750%	+ 0,25%	<b>3,000%</b>
8 ans	2,750%	+ 0,25%	<b>3,000%</b>

Condition: 0,25% en plus du taux en vigueur à la date de souscription.

Droit de timbre fédéral à l'émission: 0,06% par année

Offre valable jusqu'au  
31 mars 2008 dans  
toutes les Banques  
Raiffeisen genevoises

[www.raiffeisen.ch/geneve](http://www.raiffeisen.ch/geneve)

Appelez-nous !  
**0800 BANQUE**  
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest  
Agence de Vernier  
Route de Vernier 184 - 1214 Vernier - 022 930 91 91

**RAIFFEISEN**

# Assemblée de l'AICE

En vertu des statuts, l'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs (AICE) convoque ses membres et non-membres à l'assemblée générale 2008 qui aura lieu le lundi 17 mars 2008, à 20h30, au Centre de Quartier de Châtelaine, 86, av. de Châtelaine, sous la salle de gym de l'école.

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du P.V. de l'Assemblée Générale 2007

3. Rapports : du président, de la trésorière, des vérificateurs de comptes
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Au cours de cette soirée vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité et vérificateurs

des comptes. N'hésitez pas à le faire, votre soutien est l'avenir de l'Association.

Si d'ores et déjà vous avez des points à inscrire à cet ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à AICE, CP 207, 1219 CHATELAINE.

Le comité de l'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité.

# 44e kermesse de St-Pie X

Dans le cadre de la prochaine Kermesse, qui se tiendra du 25 au 27 avril 2008, le comité a pour projet d'organiser :

- **Une grande journée artisanale** regroupant une variété de stands, tels que par ex. : bijoux, bois, peinture, tissus, grimage, etc.
- **Un troc vente-échange de jouets** tenu par et pour les enfants.
- **Un grand marché** légumes, fleurs et Magasins du Monde.
- **Une petite restauration** tenue par les stands de la Kermesse : café-croissant, buvette, grillades, frites, gaufres et pâtisserie

**Quand? Le Samedi 26 avril 2008 de 9h30 à 19h**

**Où ?** Le tout regroupé à l'extérieur devant et sur les côtés de la salle paroissiale de St-Pie X (l'intérieur étant utilisé par les stands traditionnels). Animations: carrousel, château gonflable...

**Détails et conditions:** Cette journée aura lieu par n'importe quel temps.

Un certain nombre de tentes seront à disposition. Mise en place des stands par soi-même: sont fournis 1 table - 1 ou 2 chaise(s).

Sont exclus: tous stands faisant concurrence avec les stands traditionnels de la Kermesse, soit: pâtisserie, confiserie, gaufres, confitures, petite brocante, livres, cd, disques.

Les produits vendus devront être réalisés par l'artisan lui-même.

**Coût:** Chaque artisan versera à l'inscription une participation de CHF 30.- (tout compris). Il conservera la totalité de sa recette.

**Pour le troc des enfants:** aucune participation ne sera demandée. Ils pourront vendre et échanger leurs jouets librement sous leur responsabilité.

Nous souhaiterions privilégier les artisans de la paroisse du quartier, de la commune de Vernier, ainsi que les paroisses et quartiers avoisinants.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à prendre contact en

téléphonant à Brigitte Ménétrety (079 255 55 47) entre 19h et 20h30 **d'ici le 10 mars 2008.**

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette première et espérons vous voir nombreux à répondre à notre proposition. A bientôt !

Le Comité:

Marie-Christine Bernardini,  
Brigitte Ménétrety, René Soncini  
Alain Sottas, Denis Thorimbert

## Nadia Dziria

La star des fêtes Algéroises, Kabyles et Chaouines

**Le 15 mars 2008 à 21h30**

Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève.

Vente de billets à l'entrée.

Non-membre CHF 30.-, membres

CHF 25.-, moins de 15 ans gratuit.

Buvette et restauration.

Tél. 077 426 68 73

[www.aldjazair.ch](http://www.aldjazair.ch)



# L'Avenir accordéoniste vous invite à sa «nuit gitane»

L'Avenir de Châtelaine est en grande préparation de son spectacle annuelle qui a lieu le 26 avril 2008 à 20h à la salle des fêtes du Lignon et qui accueille près de 500 personnes !

Cette année, nous transformons la salle en camp tzigane pour un grand spectacle "Nuit Gitane", qui vous fera voyager dans l'Europe entière, grâce à la musique des orchestres de l'Avenir, du groupe World Musique Baïana Split, du groupe de flamenco Nueva Generacion et du chanteur Sébastien Gabriel.

Un goulasch typique sera servi dès 19h, en même temps que l'ouverture des stands (artisanat, pâtisseries, buvette, diseuse de bonne aventure...) Le spectacle commencera à 20h pour se finir lorsque la nuit sera devenue profonde et noire.

Entrée : CHF 10.-

Renseignements : 022 792 05 89  
sbophd@bluewin.ch  
www.accordeon-avenir.ch

## Cours gratuits

Vous êtes intéressés à suivre gratuitement quelques cours d'initiation à l'accordéon ? Il suffit de contacter notre professeur Daniel Cloux (021 825 40 09 ou 078 744 50 71). Lieu des cours : Ecole de Châtelaine, période de gratuité : un mois. Possibilité de louer des accordéons sur place.

## Prochain concert d'accordéon dans votre région

Samedi 16 mars 2008 : Brunch en musique avec quelques musiciens de l'Avenir de Châtelaine : Daniel Cloux, Sylvie Bossi, Gabriel Mermaz, Benoit

Pesenti (Baïana Split au grand complet!) de 10h30 à 13h à la maison de quartier de St-Jean (Genève)

## Renseignements sur l'école

Création de l'école : 1974.

Effectif de l'école : actuellement plus de 50 élèves entre 5 et 75 ans.

Points forts :

- 4 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- Age : dès 6 ans (poss. dès 5 ans)
- Types d'instruments : accordéon chromatique à basses standards (dances, folklores, jazz...), à basses baryton (baroque, classique, contemporain...)
- Examens annuels, 3 auditions, concerts.
- 3 orchestres de différents niveaux.
- 34 leçons par année: CHF 100.-

par mensualité (10 mensualités par année).

- Taxe d'inscription: CHF 50.-
- Possibilité de louer des instruments dès CHF 25.- par mois.

Il est tout à fait possible d'assister à un cours... Contactez-nous ! Inscriptions toute l'année.

### Présidence, direction école :

Sylvie BOSSI-PAHUD  
tel 022 782 05 89  
079 682 97 59  
sbophd@bluewin.ch

### Direction des orchestres :

Daniel CLOUX  
tel 021 825 40 09  
078 744 50 71  
www.baiana-split.ch

## Annonces

A votre service gratuitement.

Uniquement pour annonces sans but lucratif.

Fax 022 306 06 21 - Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique: culture-information@vernier.ch

### A vendre

■ Un lit à barreau à roulette couleur bois clair avec matelas et duvet. Excellent état, très peu servi. L'objet est démonté et se trouve à Chêne-Bourg. CHF 100.-. Tél. 022 341 31 65.

■ Ours brun cherche famille pour gros calins. Taille 1m28 avec les pattes du bas pour 1m de large avec les pattes du haut. CHF 30.-. Tél. 022 341 31 65.

■ Console Playstation, 2 manettes, 2 cartes mémoire, pistolet G-Con45, 2 disques démo + jeux (time crisis, tekken, addword, riven, granturismo, bloody rorar, toy story, harry potter) CHF 64.-. Tél. 022 341 31 65.

### Services

■ Dame de confiance avec références cherche à effectuer des heures de ménage. Tél. 022 796 49 07.

# Collecte de sang: merci de vos dons

Les Samaritains de Vernier remercient les 453 donateurs venus en 2007 à l'occasion des 7 collectes organisées sur la commune (2 à Aire-Le Lignon, 2 à Vernier-Place et 3 chez Givaudan SA).

Le Centre de Transfusion Sanguine des HUG a d'ailleurs décerné le Trophée de la Générosité 2007, à l'ensemble des collaborateurs de Givaudan SA pour leur implication dans les dons du sang.

En 2008, 2 collectes ont déjà eu lieu. Les 5 autres auront lieu les :

- Mercredi 4 juin de 16h à 19h30 à la salle communale de Vernier-place,
- Jeudi 26 juin de 8h à 11h30 chez Givaudan SA (réservé à leurs collaborateurs),

- Mercredi 27 Août de 15h à 19h30 à la salle communale d'Aire-Le Lignon,
- Jeudi 25 Septembre de 8h à 11h30 chez Givaudan SA (réservé à leurs collaborateurs),
- Mercredi 15 Octobre de 16h à 19h30 à la salle communale de Vernier place.

Merci de prendre note de ces dates, car en 2007, malgré la générosité d'un grand nombre de donateurs, le CTS a dû recourir à un approvisionnement extérieur de 7'900 poches de sang pour les soins aux malades et blessés.

MERCI PAR AVANCE POUR VOTRE DON.  
Bruno Parent  
[www.samaritains-vernier.ch](http://www.samaritains-vernier.ch)

## L'Alibi vous invite

La maison de quartier de Vernier (L'ALIBI) est un espace de développement, d'échanges et d'expressions. On y propose des activités, des jeux, des sorties, des repas et bien d'autres projets socio-éducatifs pour les jeunes de 10 à 15 ans sur Vernier Village.

Le comité de l'association de L'ALIBI se réunit mensuellement pour décider des axes d'orientation de la maison de quartier. Ce comité qui est constitué actuellement de cinq bénévoles, et de deux animateurs assistés de moni-

teurs, est à la recherche de nouvelles personnes pour renforcer ses rangs.

La maison de quartier de Vernier a ainsi le plaisir d'inviter toute personne intéressée à son **Assemblée générale** qui aura lieu **le lundi 31 mars à 20h à l'ALIBI** (7, chemin Champ-Claude).

Lors de cette réunion, les animateurs et membres du comité vous présenteront l'ALIBI ainsi que le bilan de ses activités pour l'année 2007.

Au plaisir de vous y voir nombreux !

## S.O.S

Le Club des aînés  
du Lignon

recherche des bénévoles,

Messieurs et Dames,

pour son comité, deux à trois heures de présence par mois.

Merci de prendre contact  
par téléphone  
au 022 796 21 87 ou  
au 079 549 21 22.

## Prochains tournois

**Tournoi de Jass inter-clubs**

Le 9 avril 2008 au Club d'aînés de Châtelaine-Balexert.

Inscription jusqu'au 4 avril au téléphone suivant: 079 436 74 82

**Tournoi de pétanque inter-clubs**

Le 28 mai 2008. Informations et réservation auprès des clubs.

■ **Club de Châtelaine-Balexert**

Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaine  
Tél. 078 831 50 40. Mardi, mercredi et jeudi 14h15- 17h15.

■ **Club des Libellules**

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10 - 1219 Le Lignon, tél. 022 797 13 97.  
Lundi, mardi et jeudi 14h-17h30.

■ **Club du Lignon**

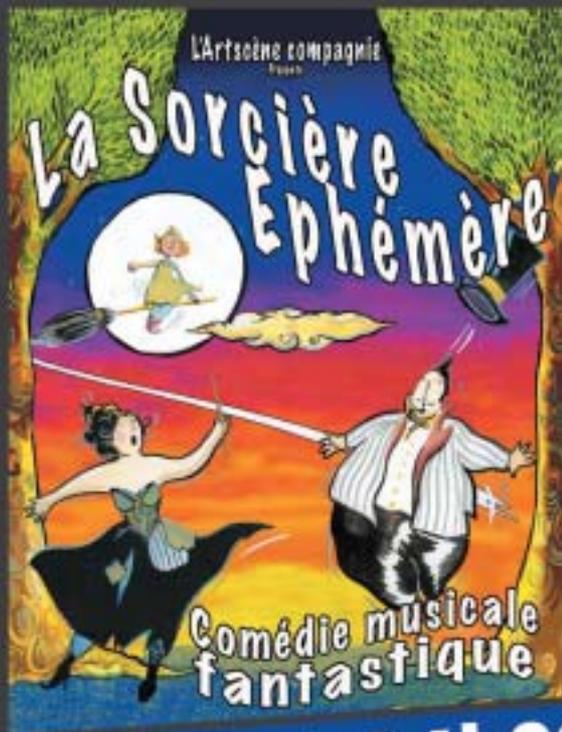
Av. du Lignon 50-53, 1219 Le Lignon, tél. 079 767 41 21. Mardi, mercredi et vendredi 14h-17h.

■ **Club de Vernier-Village**

Maison Chauvet-Lullin  
Rue du Village 57 - 1214 Vernier  
Tél. 078 684 68 55. Mercredi et vendredi 13h30-17h.



# SALLE DES FÊTES DU LIGNON



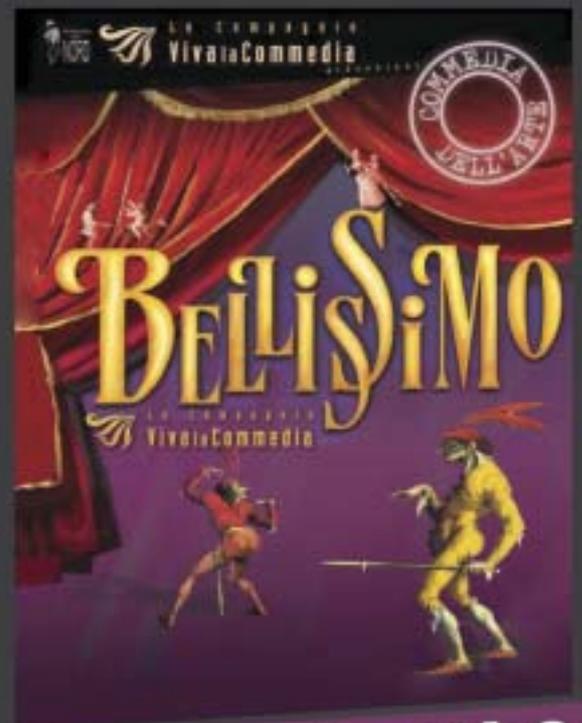
**15 MARS à 16h30**



**5 et 6 AVRIL à 16h30**



**9 AVRIL à 15h30**



**19 AVRIL à 16h30**

Prélocactions: Stand Info Balexert  
Renseignements: commune de Vernier  
022 306 07 80 [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)